

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 13 octobre 2016

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 13 octobre 2016 sous la présidence de Rémi Haquin.

Prévisions pour la campagne commerciale française 2015/16

Blé tendre : perspectives de ventes vers l'Union européenne revues à la baisse

Le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (SSP) a de nouveau revu à la baisse ses estimations de production 2016 à 28 millions de tonnes (Mt) de blé tendre. De ce fait, les prévisions de collecte de blé en vue de sa mise en marché sont réduites de près de 0,3 Mt par rapport au mois dernier. Les prévisions d'utilisations sur le marché français restent inchangées : environ 5 Mt pour la meunerie, 3 Mt pour l'amidonnerie et 5,3 Mt pour les fabricants d'aliments du bétail. Les prévisions de ventes vers nos partenaires européens sont révisées à la baisse à 6,4 Mt, principalement à destination des Pays-Bas et dans une moindre mesure de l'Espagne et de l'Allemagne. Les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont maintenues à 4,7 Mt.

Blé dur : un peu plus d'exportations face aux difficultés du Canada

Le SSP a revu ses estimations de production à la hausse à un peu moins de 1,6 Mt. Les prévisions d'utilisations par la semoulerie française sont maintenues à 450 000 tonnes. Les prévisions d'exportations sont très légèrement augmentées à 630 000 tonnes à destination de nos voisins européens et à 170 000 tonnes vers les pays tiers, face aux risques de problèmes qualitatifs rencontrés par le Canada pour exporter vers l'Italie ou les pays du Maghreb.

Orges : ralentissement des achats de l'Arabie saoudite

La récolte d'orges est confirmée au faible niveau de 10 Mt. Les prévisions d'utilisations par les fabricants d'aliments du bétail français sont révisées à la baisse à 1,3 Mt, en raison de la réduction d'activité dans le secteur bovin.

Les prévisions de ventes vers l'Union européenne sont confirmées à près de 3 Mt. En revanche, les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont revues à la baisse à 1,6 Mt (- 300 000 tonnes par rapport au mois dernier) en raison du ralentissement des achats de l'Arabie saoudite en origine française.

Maïs : prévisions de livraisons vers l'UE moins optimistes

La récolte de maïs grain 2016 est confirmée à 12,2 Mt. Si les utilisations par les fabricants français d'aliments du bétail sont maintenues à 2,4 Mt, les prévisions de ventes vers l'Union européenne sont révisées à la baisse à 4,8 Mt (- 180 000 tonnes), en raison de prévisions moins optimistes vers plusieurs États-membres. *A contrario*, les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont légèrement revalorisées à 250 000 tonnes (+ 50 000 tonnes).

FranceAgriMer soutient les investissements pour améliorer la qualité des grains

FranceAgriMer a présenté aux membres du conseil un bilan des programmes d'aide en faveur de la qualité des céréales mis en place pour aider la filière à satisfaire les exigences des utilisateurs sur le marché intérieur mais aussi à l'international.

Programme de soutien à l'amélioration du taux de protéine des blés français : ce programme d'aide à destination des organismes collecteurs déclarés a été conduit sur la période 2014-2016. Il s'agit d'une aide à l'équipement de matériels de mesure de la teneur en protéines des grains de blé, à hauteur de 25 % du montant de l'investissement, dans la limite de 10 000 € par collecteur. 286 collecteurs ont bénéficié du dispositif pour l'équipement de 455 sites, soit un montant global d'investissements de 8,7 millions d'euros et un montant d'aide de 1,8 million d'euros.

Programme de soutien à la réduction des impuretés des grains dans les unités de stockage :

ce programme d'aide prévu pour la période 2015-2017 s'adresse aux acteurs de la collecte, de la transformation et de l'export (coopératives et négociants, silos portuaires, meuniers, fabricants d'aliments du bétail, semouliers, amidonniers, malteurs). Il consiste dans le versement d'une aide à l'équipement de matériels permettant d'améliorer le nettoyage des grains. Le montant de l'aide est de 25 % du montant des investissements éligibles dans la limite de 30 000 € par demandeur. Ce programme prendra fin le 31 décembre 2017. À ce jour, 45 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour l'équipement de 54 sites, soit un montant global d'investissements de 4,1 millions d'euros et un montant d'aide de 0,9 million d'euros.

Pour en savoir plus sur cette aide :

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales/Aides/Aide-a-la-qualite-impuretes-des-grains>

Étude sur l'effet, à moyen terme, du changement climatique sur le potentiel de développement des productions végétales en Russie, Ukraine, Kazakhstan

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, FranceAgriMer et Intercéréales ont confié à la société BRLingénierie, la réalisation d'une étude visant à mesurer l'effet à moyen terme du changement climatique sur le potentiel de développement des productions de blé, maïs et tournesol dans la zone Russie-Ukraine-Kazakhstan. Ces pays ont en effet un très fort potentiel agricole en raison de la richesse de leurs sols mais subissent des aléas climatiques parfois extrêmes, ce qui fragilise leur positionnement à l'export en raison de récoltes irrégulières.

L'étude montre qu'en cas de réchauffement climatique limité, de l'ordre de + 2°C, l'impact sera négligeable et pourra facilement être compensé par une amélioration des pratiques culturales.

En revanche, en cas de scénario extrême de l'ordre de + 4°C, l'impact serait majeur pour les productions agricoles de ces trois pays, avec des baisses pouvant atteindre - 30% pour le blé, - 70% pour le maïs et - 50% pour le tournesol. Ces impacts potentiels sont toutefois susceptibles d'être modifiés selon les évolutions concomitantes des surfaces mises en culture, des précipitations et des pratiques agricoles (irrigation...), qu'il n'a pas été possible de modéliser dans le cadre de l'étude. Les auteurs soulignent néanmoins que la fréquence de conditions climatiques extrêmes, telles que sécheresses et canicules, pourrait augmenter dans cette zone, avec à la clé de fortes fluctuations de production et une aggravation de la volatilité des prix des produits agricoles au niveau international.

En savoir plus : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/etude_changement_climatique_ruk.pdf

Les membres du conseil spécialisé ont salué cette étude prospective qui mériterait toutefois des développements complémentaires pour prendre en compte l'ensemble des paramètres, sans se limiter à l'augmentation des températures à périmètre de culture constant.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au conseil spécialisé du 13 octobre 2016 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
